

LES nouvelles

DE VAL DE SEINE



EMPLOI, HABITAT SOCIAL, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, VOIRIE, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT, COLLECTE SÉLECTIVE, ÉCLAIRAGE PUBLIC...



MESURER LE bruit

Depuis quelques semaines, trois stations mesurent le bruit aux alentours du pont de Sèvres.

Trois points de mesures permanents du bruit ont récemment été installés à Sèvres et Boulogne-Billancourt :

- sur le toit de l'école maternelle de Brimboration de Sèvres afin de mesurer le bruit généré par le survol des hélicoptères
- en façade des immeubles situés le long de la RD 910 sur Boulogne-Billancourt afin de suivre l'évolution du bruit routier à proximité de cette voie à forte circulation
- en façade des immeubles de la dalle du pont de Sèvres sur Boulogne-Billancourt afin de suivre le bruit des chantiers de la ZAC Seguin Rive de Seine

UN RÉSEAU DE MESURES

Une station principale située sur le toit du CNRS de Meudon recueille les données via satellite. Ces trois antennes font partie du réseau permanent de mesure du bruit, Rumeur (Réseau Urbain de Mesure de l'Environnement sonore d'Utilité Régionale), développé par Bruitparif, l'observatoire du bruit en Ile de France. En cours de déploiement sur l'ensemble du territoire régional, ce réseau mettra à la disposition de tous les Franciliens, par l'intermédiaire notamment de son site (www.bruitparif.fr), les données observées en temps réel.

La localisation des trois stations de Rumeur en Val de Seine a été décidée au vu des résultats de la carte du bruit, établie en 2006/2007 par la Communauté d'agglomération.

LA CARTE DU BRUIT

Une directive européenne et un arrêté interministériel imposent aux collectivités locales de la région parisienne de se doter d'une cartographie des bruits routiers, aériens, ferroviaires et industriels.

La carte du bruit a été réalisée sur la base de données de trafics moyens annuels et grâce à un logiciel de calcul acoustique qui prend en compte la topographie du site ainsi que la hauteur des bâtiments. Elle sera accessible sur les sites Internet de Sèvres et Boulogne-Billancourt, avant la fin de l'année 2008.

La cartographie a été calculée pour les périodes de jour, nuit et soirée ainsi que sur une période de 24h. Les indicateurs permettent ainsi de majorer le bruit en période de soirée et de nuit puisqu'ils sont davantage perturbateurs. En plus d'être un outil de connaissance, la carte de bruit est également un outil de prévision et il sera possible, pour chaque nouveau projet d'urbanisme ou de voirie de déterminer les niveaux d'exposition aux bruits de la population.

UN PLAN DE PROTECTION CONTRE LE BRUIT

A partir de ces diagnostics, la Communauté d'agglomération va élaborer un Programme d'action (le PPBE : Plan de Protection du Bruit dans l'Environnement) afin de protéger les zones calmes identifiées par la carte, de résorber les points noirs en collaboration avec les gestionnaires d'infrastructures de transport. Les mesures permanentes du bruit du réseau Rumeur seront des indicateurs de suivi utiles pour analyser les phénomènes et évaluer avec précision les actions de lutte qui seront menées contre le bruit.

Respirez, VOUS ÊTES EN VAL

De Sèvres à Boulogne-Billancourt, la communauté d'agglomération compte près de 150 hectares d'espaces verts : un véritable poumon vert !

La Communauté d'agglomération Val de Seine est naturellement entourée d'une couronne verte constituée de la forêt de Fausses-Reposes, la forêt domaniale de Meudon, le parc de Saint-Cloud, le bois de Boulogne, le parc de l'île Saint-Germain et des berges de Seine. L'île de Monsieur offre depuis quelques mois sept hectares d'espaces paysagers et naturels rendus aux habitants du Val de Seine pour des promenades et des loisirs nautiques. Si 90 hectares de forêt tapissent les côtes sévriens, entretenus par l'Office National des Forêts, Val de Seine compte également, en plein cœur d'agglomération, 53 hectares d'espaces verts, répartis en trente squares, trois vastes parcs, et huit jardins, un patrimoine vert qui, en absorbant les oxydes de carbone, aide à lutter contre la pollution.

Moyens humains et matériels sont réunis dans un seul et même service communautaire. 140 jardiniers et gardiens veillent à l'entretien de ce joyau de verdure. En 2008, la communauté d'agglomération aura consacré plus de 4,5 millions d'euros à l'entretien et aux investissements dans les






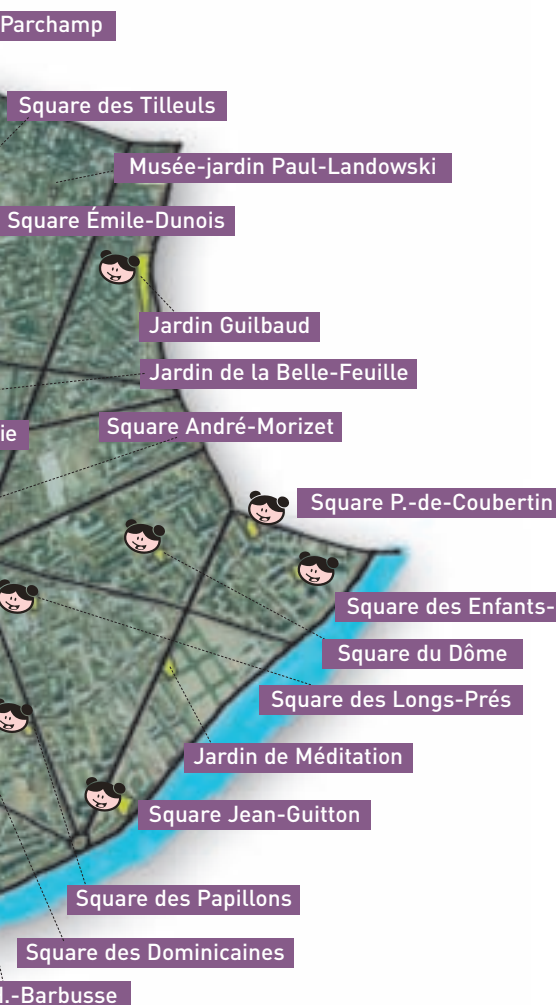
Parc nautique de l'île de Monsieur



Entrée du futur parc du Trapèze à Boulogne-Billancourt

DE SEINE !

-  Aires de jeu
-  Squares et espaces verts de la CAVDS
-  autres espaces verts



espaces verts.

LE PATRIMOINE VERT DE VAL DE SEINE S'AGRANDIT ET SE RENOUVELLE

Au cours des deux derniers printemps, la Communauté d'agglomération a connu la création de trois nouveaux squares : le jardin Guilbaud et le square Castéja à Boulogne-Billancourt et le square St-Romain sur le toit du marché à Sèvres. En 2009, deux autres squares ouvriront au public : le square du Parchamp réaménagé et le square du Dôme, suite aux travaux de l'école Thiers, à Boulogne-Billancourt.

Dans les années qui viennent, le domaine vert de la communauté d'agglomération s'accroîtra encore avec les aménagements des anciens terrains Renault à Boulogne-Billancourt. Sur le trapèze, le parc de Billancourt sera ouvert à tous, offrant, sur sept hectares, un vaste espace de promenade, de loisirs, de jeux et de rencontres. Pelouses, lieux « jardinés » et lieux « naturels » se succéderont, favorisant le développement de végétaux variés, grâce à la forte présence de l'eau. Le parc a été conçu de manière à récupérer les eaux de pluie de la Rive de Billancourt qui s'infiltrent dans des fossés peu profonds et participent à son ambiance ou à l'arrosage. La première tranche du parc, livrée mi 2009, accompagnera la réalisation des premiers programmes construits.

Les allées piétonnes ou circulées de l'ensemble du trapèze seront très végétalisées. Quant aux projets d'aménagement de l'Île Seguin, en cours de révision, ils feront une part encore plus belle aux espaces verts.

UN ENTRETIEN RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Si la verdure se développe dans l'agglomération, son mode d'entretien évolue. Désormais, nos espaces verts sont gérés avec la méthode dite de « gestion différenciée ». Les techniques utilisées varient

Propreté CANINE

Les espaces verts sont partagés par tous. Les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leurs animaux. Les deux villes sont équipées de canisites à Boulogne-Billancourt et de sanichiens à Sèvres. A Boulogne-Billancourt, quinze distributeurs de sacs sont régulièrement approvisionnés (à terme une centaine de distributeurs seront installés). Sacs pour déchets canins à Boulogne-Billancourt et canipinces à Sèvres sont gratuitement mis à disposition dans les mairies et dans les assemblées ou permanences de quartiers. Respectez le travail des jardiniers et évitez-leur des découvertes désagréables quand ils tondent les pelouses ou quand ils entretiennent les massifs à la main.

selon les sites et favorisent la biodiversité de la flore et de la faune, même en centre ville. Ainsi voyez-vous aujourd'hui plus souvent des prairies fleuries dans certains lieux, notamment dans les zones difficiles à entretenir. C'est le cas rue du Château, le long de la nationale 118, ou encore au pont de Sèvres. De même, les jardiniers privilégient-ils les plantes qui nécessitent peu d'entretien et sont peu gourmandes en eau. Le désherbage chimique est en forte régression et fait place à l'arrachage à la main ou à des méthodes thermiques. Certaines mauvaises herbes sont tolérées et des plantations plus sauvages vont gagner du terrain. Les équipes de jardiniers vont élaguer les arbres d'alignement et planter une centaine de nouveaux sujets d'ici à cet hiver. Dans les serres de Sèvres va commencer la préparation des 120 000 plants fleuris qui iront garnir une partie des massifs et jardinières, selon les saisons. Ajoutons que les jardiniers de la communauté d'agglomération veillent à la sécurité des aires de jeux. Régulièrement, ils vérifient les jeux publics installés dans les deux villes. Progressivement, les bacs à sable, source d'insalubrité, sont supprimés et les aires de jeux, équipées de revêtement souple. Enfin une équipe spécifique de la direction des espaces verts entretient les vingt-deux fontaines que comptent Sèvres et Boulogne-Billancourt.

RÈGLEMENT des parcs, des squares et espaces verts

L'ouverture des squares et jardins au public répond à un règlement qui fixe les conditions d'accès de façon très précise et qui est affiché à l'entrée (horaire, circulation cycliste, surveillance des enfants, âges d'accès aux jeux, animaux...).

LA MAISON DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI sur tous les fronts

Pour le « Mois du commerce », en octobre dernier, plus de 100 candidats Boulonnais ou Sévriens, ont rencontré les enseignes de la distribution et du commerce situées principalement à Boulogne-Billancourt. Cette grande opération de recrutement dans le secteur des métiers du commerce, était organisée par l'ANPE et la Maison des entreprises et de l'emploi du Val de Seine. Peu de temps après, celle-ci accrochait son stand à la caravane des Entrepreneurs, pôle itinérant d'experts et de conseils au service des repreneurs ou cédants potentiels d'entreprises. Novembre et décembre s'annoncent déjà bien remplis.

Actions pour l'insertion

La Maison des Entreprises et de l'Emploi propose, aux professionnels du spectacle (qui représentent 11 % des allocataires du RMI suivis par l'Espace Insertion de Boulogne) un accompagnement à l'emploi et des informations avec l'association Actemploi. Elle offre aussi des possibilités de recrutement sur des chantiers d'insertion pour des personnes plus éloignées de l'emploi pour un retour à l'activité, en liaison avec les associations Espaces et Médiation Conseils.

→ Pour tout renseignement :

- Maison des Entreprises et de l'Emploi du Val de Seine
24 bis Avenue André Morizet
92100 Boulogne-Billancourt
Accueil : 01 55 18 55 00
- Plate-forme de Sèvres
Maison des Entreprises et de l'Emploi du Val de Seine
12 rue Lecointre - 92310 Sèvres
Tél: 01 49 66 23 05
Fax : 01 41 14 97 69
emploisevres@cyber-base.org

Val de Seine Basket



Le club né de la fusion des Kangourous de Boulogne-Billancourt et du CO Sèvres Basket, compte plus de 300 adhérents. Son équipe senior masculine commence la saison en nationale 3. Venez la soutenir ! (programme complet des matches sur www.valde-seine-basket.com). Ce sport, ouvert à tous, prépare déjà la relève. Les écoles baby-basket accueillent les enfants dès l'âge de 4 ans (le samedi de 10h à 12h au gymnase Denfert-Rochereau et le dimanche de 10h à 12h à l'école Gambetta de Sèvres).

Contact : Frank Lavoix pour Boulogne-Billancourt : 06 07 51 07 68 ou Vincent Lherm pour Sèvres : 06 11 05 03 31.

QUEL AVENIR D'ICI 2020 ? Schéma de cohérence territoriale

Définir le futur visage des 11 communes du territoire est le rôle du Schéma de Cohérence Territoriale qui doit permettre de coordonner les différentes politiques de l'habitat, de déplacements, du développement commercial, de l'environnement et de l'organisation de l'espace. Pour alimenter le débat, une réunion publique de concertation présentant le projet de schéma de cohérence territoriale aura lieu le **jeudi 13 novembre à partir de 20h30 au salon central de l'Hôtel de Ville de Boulogne-Billancourt.**

Cette réunion est ouverte à tous.

Plus de renseignements sur le site www.coteaux-et-val-de-seine.com

La Semaine écoles/ entreprises 2008

DU 17 AU 21 NOVEMBRE 2008

À l'initiative conjointe de l'Education Nationale et du MEDEF, auxquels s'associe depuis deux ans la Maison des Entreprises et de l'Emploi du Val de Seine, entreprises et écoles vont améliorer leur connaissance réciproque. Plusieurs entreprises boulonnaises – Yoplait, Bouygues Télécom, SFR, TBWA, Medtronic France, Hôtel Radisson... y participent.

Au programme pour les élèves de 3^e qui suivent l'option facultative de découverte professionnelle, des interventions d'entreprises dans les collèges, des visites sur site et une phase de restitution en séance plénière.

CHARTRE QUALITÉ

La Maison des Entreprises et de l'Emploi du Val de Seine réalise pour la Ville de Boulogne-Billancourt l'opération « Charte Qualité du Service » avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, afin de promouvoir l'artisanat local en récompensant les entreprises qui s'engagent dans une démarche de qualité d'accueil, de conseil et de disponibilité envers leur clientèle. Un annuaire des lauréats sera diffusé auprès de la population boulonnaise par la ville,

NOUVEAUX PARTENARIATS

De nouvelles permanences sont organisées, en partenariat avec divers organismes, à la Maison des Entreprises et de l'Emploi :



→ À SÈVRES

Trois associations œuvrant dans le domaine de l'insertion professionnelle sont régulièrement présentes :

→ ARPEIJE (accompagnement des demandeurs d'emplois de longue durée rencontrant des difficultés sociales, personnelles et psychologiques),

→ Présence (association intermédiaire pour l'emploi dédiée aux services de proximité à la personne et aux entreprises)

→ SNC (Solidarités Nouvelles face au Chômage ; accompagnement et remobilisation des demandeurs d'emplois).